AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C2861
FR0004050300-FS1252

20 décembre 2016

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

GROUPE OPEN

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 20 décembre 2016, la société Financière de l'Echiquier (53 avenue d'Iéna, 75116 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 15 décembre 2016, le seuil de 5% des droits de vote de la société GROUPE OPEN et détenir, pour le compte desdits fonds, 560 084 actions GROUPE OPEN représentant autant de droits de vote, soit 6,54% du capital et 4,99% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions GROUPE OPEN sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 8 568 249 actions représentant 11 214 327 droits de vote.